



Plan d'action de développement durable 2025-2028

(mis à jour le 31 mars 2025)

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC

Dépôt légal – 2025
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-555-01114-4 (imprimé)
ISBN 978-2-555-01113-7 (PDF)
Tous droits réservés pour tous les pays.
© Gouvernement du Québec – 2025

TABLE DES MATIÈRES

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF	1
LE FRQ EN BREF	2
Mission	2
Vision	2
Valeurs	2
QUELQUES DONNÉES CLÉS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (2022-2023)	3
Contexte interne	4
Contexte externe	4
PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	8
Action 1 : Soutenir la recherche contribuant à l’atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies.....	8
Action 2 : Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	9
Action 3 : Accroître le soutien à la recherche portant sur l’économie verte et responsable	10
Action 4 : Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste incluant la santé durable	11
Action 5 : Favoriser un soutien financier durable.....	12
Action 6 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes du FRQ	13
Action 7 : Augmenter la proportion des acquisitions responsables.....	13
TABLEAU SYNOPTIQUE – PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE	14
CONTRIBUTIONS DU FRQ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LE BIAIS DE POLITIQUES PUBLIQUES	15

MESSAGE DU SCIENTIFIQUE EN CHEF

C'est avec enthousiasme que je vous présente ce plan d'action de développement durable 2023-2028 qui est la contribution du Fonds de recherche du Québec (FRQ) à la Stratégie gouvernementale de développement durable (SGDD) 2023-2028. Ce plan réitère et poursuit les actions du FRQ pour engager davantage la recherche pour relever les défis associés à un développement durable et, plus largement, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de développement durable des Nations unies.

Le 1er juin 2024 est entrée en vigueur la Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche (L.Q. 2024, c.16). À compter de cette date, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Santé et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture ont été regroupés en une seule entité: le Fonds de recherche du Québec. Le présent PADD actualisé traduit ce nouveau contexte.

Dans le cadre de la SQRI², le FRQ bénéficie d'investissements supplémentaires, octroyés par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE), ce qui leur permet de déployer une programmation de recherche intersectorielle sans précédent pour répondre à quatre grands défis de société, dont celui du développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique, et qui contribuent aussi à la SGDD 2023-2028.

Le FRQ a participé à différents comités et consultations pour réaffirmer le rôle de la science pour relever les enjeux associés au développement durable. Le conseil scientifique et la prise de décisions basée sur des données probantes sont au cœur de la société du savoir.

Ce plan participe à la vision du FRQ qui vise à soutenir une recherche reconnue ici et ailleurs, accessible, engagée à comprendre le monde et porteuse de solutions aux défis de société.



Le président-directeur général du FRQ et scientifique en chef du Québec,
Rémi Quirion

LE FRQ EN BREF

Le 1er juin 2024 est entrée en vigueur la Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche (L.Q. 2024, c.16). À compter de cette date, le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies, le Fonds de recherche du Québec – Santé et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture ont été regroupés en une seule entité: le Fonds de recherche du Québec.

Mission

Le Fonds de recherche du Québec a pour mission de :

Soutenir et promouvoir la recherche libre et fondamentale, et appuyer des parcours de formation diversifiés pour la relève, afin de stimuler la découverte et l'innovation

Vision

Une organisation agile, reconnue pour son soutien à une recherche de qualité, audacieuse, accessible, ouverte sur le monde, porteuse de solutions aux défis de société et améliorant le bien-être

Valeurs

En plus de leur adhésion aux cinq valeurs de l'administration publique que sont la **compétence, l'impartialité, l'intégrité, la loyauté et le respect**, le FRQ adhère aux quatre valeurs suivantes :

Cohésion • Ouverture • Rigueur • Synergie

Le FRQ est assujéti à la Loi sur le développement durable et comme pour l'ensemble des ministères et organismes qui y sont assujétis, il doit adopter un plan d'action de développement durable 2023-2028 pour identifier comment ils entendent contribuer à l'atteinte des objectifs de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028. De plus, le FRQ doit aussi rendre compte de ses actions annuellement dans son rapport annuel de gestion. Enfin, le FRQ contribue au développement durable par le biais de politiques et stratégies (voir le tableau en annexe).

Les plans d'action de développement durable 2023-2028 du FRQNT, FRQS et FRQSC ont été intégrés en un plan d'action unifié FRQ, de 2024 à 2028 à la suite de la création du FRQ le 1er juin 2024.

Quelques données clés en matière de développement durable (2022-2023)

283 M\$ en investissements du FRQ, dont **84 %** portent sur des thématiques libres, soit choisies par les personnes candidates

- **380** chercheuses et chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie circulaire
- **156** chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur les filières vertes et des technologies propres
- **952** chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant des solutions durables

17,2 M\$ pour soutenir la recherche intersectorielle sur les **grands défis de société** :

- Développement durable incluant les impacts des changements climatiques et le numérique
- Changement démographique et vieillissement
- Entrepreneuriat et créativité
- Science et société

34,5 M\$ provenant de **30 partenaires du FRQ** sur des thématiques prioritaires, par exemple :

- Agriculture durable
- Cancer
- Gestion durable des ressources naturelles
- Pauvreté et exclusion sociale
- Persévérance et réussite scolaires
- Réduction des gaz à effet de serre
- Santé mentale

61 % des programmes du FRQ ont une dimension écoresponsable, soit :

- Programmes dont la **thématique ciblée est environnementale**
- **Les personnes candidates** dans les programmes de subventions de **projets** doivent indiquer le niveau de risque environnemental de leur projet, dans le cadre du **Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche du FRQ**



Quelques exemples de thématiques prioritaires au **FRQ** contribuant aux **Objectifs de développement durable des Nations unies**

- Économie circulaire
- Écosystèmes nordiques
- IA en santé et santé numérique
- Marginalisation et exclusion sociale des personnes âgées
- Santé durable
- Transition énergétique et technologies propres

Contexte interne

- Depuis le 1^{er} juin 2024 est institué le Fonds de recherche du Québec (FRQ), conformément à la Loi modifiant principalement la Loi sur le ministère de l'Économie et de l'Innovation en matière de recherche. Le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT), le Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) et le Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC) sont désormais regroupés au sein du nouveau FRQ.
- Au Québec, le FRQ est le seul organisme de financement de la recherche libre et fondamentale. Par leurs actions de soutien à la communauté de la recherche collégiale et universitaire, ils entendent propulser la recherche en capitalisant sur les investissements publics réalisés dans l'ensemble des régions. Le FRQ établit et gère une offre de programmes de bourses d'excellence et de subventions de recherche, qui s'inscrivent dans quatre principaux axes : formation de la relève, soutien de carrières universitaires et collégiales en recherche et promotion, regroupement de recherche organisés autour d'une programmation scientifique, ainsi que des projets de recherche.
- Dans le cadre de la Stratégie québécoise de recherche et d'investissement en innovation 2022-2027 (SQRI²), le FRQ bénéficie d'investissements supplémentaires, octroyés par le MEIE, ce qui lui permet de déployer une programmation de recherche intersectorielle sans précédent pour répondre à quatre grands défis de société : développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique, changements démographiques et vieillissement de la population, entrepreneuriat et créativité ainsi que science et société.
- L'attribution de bourses et de subventions repose sur l'organisation et la tenue de comités de pairs qui procèdent à l'évaluation scientifique des demandes, selon les meilleures pratiques mises en œuvre au niveau international.
- Le FRQ poursuit la mise en place de pratiques durables et multiplie les gestes concrets pour réduire son empreinte écologique. En plus de favoriser la tenue d'événements à distance, le FRQ met en œuvre des pratiques pour que les événements qu'il organise soient écoresponsables. Aussi, les indicateurs d'acquisition responsable ont été intégrés dans certains bons de commande et seront progressivement intégrés dans la majorité des achats. De plus, le comité de développement durable du FRQ organise annuellement des activités pour promouvoir la mobilité active et collective ainsi que des pratiques durables.

Contexte externe

- Le Québec fait face à des changements majeurs et rapides, qui exigent de revoir les façons de penser et d'agir. La recherche joue un rôle essentiel pour comprendre et relever les défis associés à un développement durable et, plus largement, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de développement durable des Nations unies.
- La recherche fondamentale revêt une place essentielle pour relever les grands défis du développement durable. L'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies avait d'ailleurs proclamé l'année 2022 « Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable¹ » et l'UNESCO a lancé la Décennie internationale des sciences au service du développement durable (2024-2033)².
- Les retombées associées à la recherche fondamentale étant imprévisibles et à plus long terme, il importe donc de soutenir une variété de disciplines, et ce, dans tous les secteurs de recherche par un financement de la recherche libre. « Si la recherche appliquée est importante pour commercialiser les innovations, la

¹ ONU, L'Assemblée générale proclame 2022, Année internationale des sciences fondamentales pour le développement durable, AG/12391, 2 décembre 2021.

² UNESCO, https://articles.unesco.org/sites/default/files/medias/fichiers/2024/12/PR_UNESCO_launches_the_International_Decade_of_Science_for_Sustainable_Development_2024-2033_fr.pdf L'UNESCO lance la Décennie internationale des sciences au service du développement durable (2024-2033) | UNESCO

recherche fondamentale élargit la base de connaissances nécessaire pour réaliser des percées scientifiques³ ».

- Le rôle du FRQ est d'une importance capitale dans le cycle de l'innovation. La recherche fondamentale est essentiellement soutenue par du financement public, tandis que les industries choisissent davantage de financer la recherche appliquée, considérée comme moins risquée. En plus de soutenir la recherche libre et fondamentale, le FRQ soutient des programmes de recherche sur des thématiques ciblées, qui répondent aux enjeux de leurs partenaires financiers. Plusieurs organisations publiques, de grandes entreprises ou des fondations privées sont partenaires du FRQ pour appuyer la recherche selon les plus hauts standards d'éthique et de conduite responsable en recherche. En 2022-2023, la part des bourses et subventions accordées dans le cadre de concours thématiques représente 16 % des octrois FRQ (45 M\$). Plusieurs de ces thématiques ciblées s'inscrivent dans les thématiques de développement durable et sont au cœur du présent plan d'action.
- L'acquisition de compétences devient aussi essentielle pour faire du Québec une société du savoir et innovante et s'adapter au défi du développement durable. Dans le contexte où le marché de l'emploi évolue, la formation en recherche apparaît comme une solution, par les compétences qu'elle apporte en termes de connaissances, de savoir-faire et de savoir-être⁴. Selon une analyse du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MTESS), la part et le nombre d'emplois hautement qualifiés seront en augmentation d'ici 2028⁵. L'autonomie, la créativité, l'esprit critique, la capacité à agir pour l'environnement et à le respecter, la capacité à traduire des besoins en solutions et à les transposer à une autre échelle ou dans un autre milieu sont autant de compétences essentielles et durables pour nombre de carrières⁶.
- En santé, le modèle centré sur les établissements de santé et sur la gestion de la maladie devra être revu, pour développer une approche de santé durable s'appuyant plus fortement sur un réseau local et la promotion de la santé, qui est une ressource à entretenir et à préserver. Une vision holistique et durable de la santé, tenant compte de la multiplicité des déterminants de santé et incluant la santé humaine, animale, environnementale, s'avère indispensable pour transformer les approches de santé. Cette vision est au cœur du concept de santé durable, lequel intègre le milieu de vie et l'environnement dans la gestion de la santé et contribue à l'approche de « Une santé⁷ ».
- L'économie créative a un impact significatif sur le mieux-être des communautés et des personnes. En matière de lutte aux changements climatiques, par exemple, plusieurs organisations, dont Cités et gouvernements locaux unis et la Ville de Montréal, l'ont ajouté en tant que quatrième pilier du développement durable⁸. En effet, l'économie créative contribue à la croissance économique, à l'innovation, à la compétitivité, à la régénération et à l'attractivité des villes de manière durable. Elle concourt à la cohésion et à l'intégration sociales ainsi qu'à la création de réseaux sociaux. L'UNESCO a d'ailleurs déclaré l'année 2021 « Année internationale de l'économie créative au service du développement durable⁹ ».

³ Réseau québécois en innovation sociale, Favoriser l'émergence et la pérennisation des innovations sociales au Québec, Synthèse des travaux de la communauté d'intérêt sur l'innovation sociale, Québec, RQIS, Université du Québec, avril 2011, p. 10.

⁴ Association des doyens et des doyennes des études supérieures au Québec (ADESAQ), *Les compétences visées dans les formations aux cycles supérieurs*, 2015.

⁵ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, État d'équilibre du marché du travail. Mise à jour des diagnostics de moyen terme (2023) pour les 500 professions de la classification nationale des professions, Québec, 2021, p. 7.

⁶ Commission des partenaires du marché du travail, *Se préparer à un marché du travail en transformation. Référentiel québécois des compétences du futur*, Québec, 2020.

⁷ Centers for Disease Control and Prevention, One Health, en ligne: <<https://www.cdc.gov/onehealth/basics/index.html>>.

⁸ Cités et gouvernements locaux unis. La culture : quatrième pilier du développement durable. Consulté en ligne : https://www.agenda21culture.net/sites/default/files/files/documents/fr/zz_culture4pilierdd_fra.pdf et Résolution de la Ville de Montréal pour que la culture soit reconnue comme le 4e pilier du développement durable (5 décembre 2011).

⁹ AG-ONU, Rés AG 74 / 198 : *Année internationale de l'économie créative au service du développement durable*, 2021.

- Le FRQ souhaite développer une culture de coconstruction en faisant collaborer les milieux utilisateurs – des ministères, municipalités, établissements du réseau de la santé et des services sociaux, entreprises ou organismes communautaires – à la démarche de recherche ainsi que mettant à profit des initiatives locales. Il mise également sur la recherche participative en impliquant dans la démarche de recherche – par exemple, dans des laboratoires vivants et des écosystèmes d’innovation ouverte – des citoyennes et citoyens ou des patientes et patients partenaires pour notamment faire évoluer les pratiques de soin. Ces types de recherche, en brisant les silos entre le politique, le milieu de la recherche et les milieux utilisateurs, favorisent l’appropriation des résultats par les milieux utilisateurs.
- Le conseil scientifique et la prise de décisions basée sur des données probantes sont au cœur de la société du savoir. La pandémie de COVID-19 a exacerbé un courant de désinformation et de mésinformation qui a pris le dessus sur le discours scientifique dans certains milieux et appelle à tisser les liens entre la société et la science. Les besoins en conseil scientifique sont essentiels tout comme l’utilisation des données probantes dans le processus décisionnel.
- Les pratiques de recherche et de diffusion évoluent pour assurer une science plus ouverte et un accès facilité aux publications scientifiques. La diversification des modes de communication de la science contribue à rejoindre un public plus large ainsi qu’à favoriser l’accès aux savoirs et aux données. Le FRQ, membres de la « cOAlition S » et appuyant les principes du Plan S – une initiative du Conseil européen de la recherche scientifique – exigent désormais le libre accès immédiat aux publications scientifiques, ce qui implique l’abolition de la période de 12 mois qui était autorisée avant d’offrir la diffusion en libre accès. De plus, le FRQ met en place des initiatives reliées à sa participation dans la Coalition pour le changement dans l’évaluation de la recherche (Coalition for Advancing Research Assessment – CoARA).
- Enfin, la recherche en elle-même peut comporter des impacts environnementaux et le FRQ sensibilise la communauté scientifique à ces impacts et invite à prendre des mesures pour les minimiser. Le rôle des établissements d’enseignement supérieur en matière de développement durable est crucial. Ces établissements sont d’ailleurs déjà engagés sur divers plans que ce soit par leurs activités d’enseignement, de recherche, d’engagement social, ou encore, par leur gouvernance organisationnelle.

L’analyse de l’environnement fait ressortir comment le FRQ peut contribuer à la SGDD 2023-2028, soit par :

- Le soutien de recherches thématiques pour relever les grands défis entourant le développement durable incluant les impacts des changements climatiques et du numérique;
- Le soutien de la relève en recherche;
- Le conseil scientifique et l’inclusion de l’ensemble des acteurs et actrices de la société dans la démarche de recherche;
- La promotion du rôle de la recherche pour relever les enjeux associés au développement durable.

Plus spécifiquement, le FRQ contribuera aux attentes de participation aux objectifs de la SGDD 2023-2028 signifiée par le MELCCFP

Gouvernance du développement durable. Objectif : 5,1 Placer le développement durable au centre des décisions du gouvernement

5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales

Recherche et innovation. Objectif : 5,2 Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique

5.2.1 Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable

Finance durable. Objectif : 5,3 Investir de façon durable au profit des Québécois

5.3.4. Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité

Marchés publics. Objectif : 5,4 Utiliser les marchés publics comme levier de croissance durable

5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Action 1 : Soutenir la recherche contribuant à l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies



Relever les défis associés aux crises climatique et environnementale requiert une mobilisation de l'ensemble des disciplines de recherche couvertes par tous les secteurs de recherche du Québec et des actrices et acteurs de la société, tant au niveau local que mondial, et ce, afin de mieux éclairer les choix de société. Cette première action correspond à l'objectif 9 du plan stratégique 2022-2025 du FRQ, qui vise à mobiliser davantage la communauté de la recherche québécoise vers l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies (ODD) : climat, biodiversité, pauvreté, éducation, inégalités, santé, sécurité, et d'autres enjeux interreliés.

Afin d'engager la recherche dans l'atteinte des ODD, incluant la santé durable, le FRQ agira sur différents plans. D'une part, il stimulera l'avancement des connaissances en ces domaines en offrant, avec l'appui de ses partenaires, une programmation thématique sur des ODD et contribuant aussi aux priorités du Québec en la matière, ainsi qu'en sensibilisant ses partenaires. Cette programmation pourra s'inscrire dans les quatre grands défis de société, ainsi que dans les priorités gouvernementales et sociétales des partenaires du FRQ. Aussi, dans le but de sensibiliser ses partenaires au rôle de la recherche dans l'atteinte des ODD, le FRQ invitera ces derniers à identifier les ODD lors du lancement des appels à projets.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ FRQ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	323	360	370	375	380

Action 2 : Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche



En accord avec les objectifs spécifiques de chaque programme de soutien de la recherche, les titulaires de subventions consacrent une part importante de ce financement pour la formation de la relève dans le cadre de leurs projets : rémunération, bourses et compléments de bourse.

L'augmentation du nombre de subventions de recherche dans le cadre de concours thématiques ciblés va permettre d'accroître le nombre de la relève étudiante et postdoctorale avec des compétences essentielles pour appuyer et accompagner la transition énergétique et socioécologique du Québec, que ce soit les organisations ou les personnes plus à risque des impacts de ces transitions. Ces thématiques incluent : économie circulaire, technologies propres, consommation responsable, protection des écosystèmes, adaptation aux changements climatiques, bioalimentaire durable, gestion durable des ressources naturelles, transition socioécologique juste, transition de modèles d'affaires, économie sociale et solidaire incluant la santé durable. La santé durable se pose au cœur de la transition socioécologique juste. En visant un état de santé optimal pour toute la population, elle incite à s'intéresser aux groupes défavorisés et vulnérables, notamment à l'accès aux services. Elle conçoit également la santé des écosystèmes de même que l'aménagement des communautés comme des alliés de taille dans la prévention des maladies et la promotion de la santé humaine.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	3. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions dans les thématiques liées aux compétences vertes	188	330	340	350	360

Action 3 : Accroître le soutien à la recherche portant sur l'économie verte et responsable



Le FRQ entend poursuivre et développer de nouveaux partenariats afin de constituer un levier pour renforcer la capacité de recherche en alliant les ressources de chacun sur des thématiques s'inscrivant dans l'économie circulaire, les filières vertes et technologies propres, ainsi que la consommation responsable. Ces partenariats permettent aussi de définir de nouvelles avenues pour le savoir grâce à la diversité des acteurs travaillant autour des questions de recherche contribuant à soutenir une transition vers des modèles d'affaires durables. De plus, grâce aux crédits de la SQRI², le FRQ intensifie la recherche intersectorielle sur les grands défis de société, notamment sur le développement durable, incluant les impacts des changements climatiques et du numérique.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l'économie verte et responsable	417	590	590	600	600

Action 4 : Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste incluant la santé durable



Le FRQ développe des partenariats afin de constituer un levier pour renforcer la capacité de recherche sur différentes thématiques dont certaines sont en lien avec une transition socio-écologique juste incluant la santé durable. Dans le cadre de la SGDD 2023-2028, une transition socio-écologique réfère à : « ne laisser personne derrière » et résoudre les défis sociaux et écologiques qui se posent dans ce contexte. Les thématiques de la transition socio-écologique juste, incluent notamment : un système de santé durable et résilient prêt à répondre aux crises climatiques et humaines; l'économie sociale et solidaire; l'économie créative; la lutte à la pauvreté. Les recherches sur ces thématiques pourront favoriser des solutions durables. Certains de ces programmes intègrent, au sein des équipes de recherche, des personnes des milieux utilisateurs, dont des milieux communautaires, permettant de définir de nouvelles avenues pour le savoir grâce à la diversité des acteurs travaillant autour de ces questions de recherche et de faciliter la mobilisation des connaissances.

Numéro et sous objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste incluant la santé durable	952	1050	1050	1060	1060

Action 5 : Favoriser un soutien financier durable



En plus de soutenir des programmes dont la thématique ciblée est environnementale, le FRQ sensibilise la communauté de la recherche à la responsabilité environnementale de leur projet de recherche, notamment depuis 2019, et invite à prendre des mesures pour les minimiser, dans le cadre de son Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche. Le soutien financier durable rend compte de l'appui à des programmes ciblés avec une thématique environnementale d'une part et les programmes de subvention visant des projets de recherche, dont les personnes candidates complètent la section responsabilité environnementale en recherche lors du dépôt de leur demande de soutien d'autre part. Le nombre de programmes varie d'une année à l'autre en raison notamment du caractère ponctuel des programmes en partenariat.

La mesure de départ correspond aux cibles de la SGDD avec près de 60 % de programmes considérés comme un soutien financier durable. Le FRQ entend travailler à maintenir ce taux élevé pour la durée du plan d'action de développement durable.

Les pratiques de recherche en elles-mêmes peuvent avoir des impacts négatifs sur l'environnement. Les chercheurs et les chercheuses peuvent adapter leurs pratiques pour faire des choix écoresponsables dans le cadre de leurs activités de recherches. Le comité intersectoriel étudiant du FRQ a publié en juin 2023 un rapport intitulé, [L'écoresponsabilité en recherche : constats, solutions et impacts](#). Des recommandations à l'endroit des universités et du FRQ sont formulées dans le rapport du CIE. En plus de poursuivre ses initiatives actuelles, le FRQ va engager une réflexion concertée sur les pratiques écoresponsables au sein de la communauté de la recherche afin d'identifier des mesures additionnelles pour faciliter les choix responsables de la communauté de la recherche dans le cadre d'activités de recherche.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	5. Proportion annuelle des programmes de soutien financier durable	59 %	59%	61 %	61 %	62 %



Action 6 : Évaluer la durabilité des interventions structurantes du FRQ

Le plan stratégique 2025-2028 du fera l'objet d'une évaluation de la durabilité. Au cours des prochaines années, le FRQ systématisera cette évaluation à d'autres actions structurantes, par exemple de nouvelles politiques et stratégies visant la communauté de la recherche. Il est à noter que le FRQ n'effectue pas d'interventions menant à un mémoire au Conseil des ministres et n'as pas de programmes de soutien financier normés, interventions dont l'évaluation de la durabilité est requise dans la SGDD.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Proportion annuelle des interventions structurantes du FRQ ayant fait l'objet d'une évaluation de la durabilité	SO	60 %	65 %	75 %	80 %



Action 7 : Augmenter la proportion des acquisitions responsables

Le FRQ est engagé à accroître la part de ses achats durables et responsables pour contribuer au développement d'une économie verte, prospère et socialement responsable. Plus spécifiquement, il augmentera la part des contrats publiés dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) ayant une composante écoresponsable, c'est-à-dire liée à l'un des 21 indicateurs proposés par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pour identifier si une acquisition est responsable.

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Indicateurs	Mesure de départ (2022-2023)	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.4.1. Augmenter la part des acquisitions responsables	7. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d'appel d'offres du gouvernement	18 %	50 %	50 %	55 %	55 %

TABLEAU SYNOPTIQUE – PLAN D’ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Numéro et sous-objectif de la SGDD	Actions FRQ	Indicateurs	Mesure de départ FRQ: 2022-2023	Cible 2024-2025	Cible 2025-2026	Cible 2026-2027	Cible 2027-2028
5.2.1. Soutenir la recherche et l’innovation québécoises en faveur du développement durable	1. Soutenir la recherche contribuant à l’atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies	1. Nombre annuel de bourses et de subventions octroyées contribuant aux objectifs de développement durable des Nations unies	323	360	370	375	380
	2. Soutenir le développement des compétences vertes de la relève en recherche	2. Nombre annuel de membres de la relève étudiante et postdoctorale soutenus par les subventions sur les thématiques liées aux compétences vertes	188	330	340	350	360
	3. Accroître le soutien à la recherche portant sur l’économie verte et responsable	3. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes portant sur l’économie verte et responsable	417	590	590	600	600
	4. Accroître le soutien à la recherche portant sur une transition socioécologique juste incluant la santé durable	4. Nombre annuel de chercheuses et de chercheurs soutenus dans des programmes favorisant une transition socioécologique juste incluant la santé durable	952	1050	1050	1060	1060
5.3.4 Accroître la part des programmes normés qui incluent des critères de durabilité	5. Favoriser un soutien financier durable	5. Proportion annuelle des programmes de soutien financier durable	59 %	59 %	61 %	61 %	62 %
5.1.1. Évaluer la durabilité des interventions gouvernementales	6. Évaluer la durabilité des interventions structurantes du FRQ	6. Proportion annuelle des interventions structurantes du FRQ ayant fait l’objet d’une évaluation de la durabilité	SO	60 %	65 %	75 %	80 %
5.4.1. Accroître la part des acquisitions responsables	7. Augmenter la proportion des acquisitions responsables	7. Proportion annuelle des acquisitions écoresponsables passées dans le système électronique d’appel d’offres du gouvernement	18 %	50 %	50 %	55 %	55 %

CONTRIBUTIONS DU FRQ AU DÉVELOPPEMENT DURABLE PAR LE BIAIS DE POLITIQUES PUBLIQUES

Nom du document organisationnel	Orientation/objectif du document organisationnel	Lien avec la Stratégie gouvernementale de développement durable 2023-2028
Plan stratégique 2022-2025	<p>Orientation 1 : Attirer et retenir des talents en recherche diversifiés, créatifs et agiles, assurant une main-d'œuvre innovante pour l'ensemble de la société</p> <p>Objectif 2.2 : Soutenir l'accélération de la circulation ouverte des résultats de recherche</p> <p>Objectif 2.3 : Augmenter la reconnaissance du rôle de la recherche dans la société</p> <p>Objectif 3.1 : Intensifier la recherche intersectorielle sur les grands défis de société</p> <p>Objectif 3.3 : Engager la recherche dans l'atteinte des objectifs de développement durable des Nations unies</p>	<p>Objectif 2.1 : Assurer le développement des compétences vertes</p> <p>Objectif 5.2 : Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique</p> <p>5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable</p>
Politique de diffusion en libre accès	Révisée en 2022, la Politique a pour objectif principal de favoriser le libre accès aux publications examinées par les pairs et d'en exiger la diffusion rapide et gratuite (pour les lectrices et lecteurs) auprès de la communauté scientifique, des utilisatrices et utilisateurs potentiels, des décideuses et décideurs et du grand public.	<p>Objectif 5.2 : Appuyer les interventions gouvernementales sur le conseil scientifique</p> <p>5.2.1. Soutenir la recherche et l'innovation québécoises en faveur du développement durable</p>
Stratégie en matière d'équité, de diversité et d'inclusion 2021-2026	<p>Objectif 1 : Faire de l'EDI des valeurs phares au sein de l'organisation du FRQ</p> <p>Objectif 2 : Assurer l'équité dans l'accès au financement du FRQ</p> <p>Objectif 3 : Soutenir et accélérer la démarche du milieu de la recherche vers l'excellence inclusive</p> <p>Objectif 4 : Accélérer l'avancement et le partage des connaissances en matière d'EDI</p>	Objectif 3.2 : Valoriser l'égalité et la diversité de notre société
Plan d'action sur la responsabilité environnementale en recherche	Ce Plan d'action vise principalement à sensibiliser la communauté scientifique aux impacts environnementaux de la recherche et invite à prendre des mesures pour les minimiser.	Objectif 5.3 : Investir de façon durable au profit des Québécois